



Au service
des peuples
et des nations

Date : 15 août 2018

**RAPPORT DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET
« APPUI A LA PARTICIPATION CITOYENNE, A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT LOCAL (PAPCIDDEL) »**

INTRODUCTION

Le jeudi 10 août 2018, s'est tenu dans la salle de conférence de l'UNFPA à partir de 10 heures, le Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) « *Appui à la Participation Citoyenne, à la Décentralisation et au Développement Local* ». La rencontre a été présidée par Mr Corneille Agossou, Directeur Pays du PNUD Burkina. La présentation introductive a été suivie d'échanges avec les participants en vue de recueillir leurs commentaires, contributions et amendements sur le document de projet.

I. PRESENTATION INTRODUCTIVE DU PROJET

La présentation introductive s'est faite autour des points suivants :

1. Eléments de Contexte et justification
2. Objectifs
3. Résultats
4. Arrangements de gestion
5. Coût et financement

II. RESUME DES ECHANGES ET DISCUSSIONS

Suite à la présentation introductive, les principaux échanges portant sur les commentaires, questions d'éclaircissements, contributions et amendements se résument comme suit :

2.1 Le contexte et la justification

- De manière générale, on note la satisfaction de la quasi-totalité des participants pour qui ce projet correspond à un besoin réel au plan national et régional du fait de la pertinence des problèmes identifiés et les différentes réponses proposées par le projet. Le choix de la région de la Boucle du Mouhoun a été salué du fait du paradoxe qui caractérise cette région, potentiellement riche mais dont les indicateurs socioéconomiques et de pauvreté sont les bas du pays ;
- Concernant le choix de 20 communes, il a été expliqué qu'aucune commune n'est sélectionnée pour le moment puisqu'en son temps le choix se fera par « appel à candidature » et ce fera de façon volontaire que les collectivités s'inscriront pour s'engager à respecter le « label » que le projet propose.



Au service
des peuples
et des nations

2.2 Les objectifs et résultats

- La question de la redevabilité a été saluée et il est souhaité qu'elle soit étendue à toute la chaîne institutionnelle depuis l'Etat central jusqu'aux populations locales en passant par les ministères publics et les collectivités territoriales ;
- On note que le projet n'a pas prévu de façon spécifique un appui institutionnel au MATD, alors qu'un accompagnement du PNUD est très souhaitable pour la diffusion et l'appropriation des nouveaux référentiels de la décentralisation récemment adoptés par le Gouvernement pour mieux impulser le processus de décentralisation et de développement local ;
- Concernant l'intercommunalité et les stratégies de mobilisation des ressources (internes ou externes), il est ressorti que les textes sur l'intercommunalité existent déjà de même qu'une stratégie de mobilisation des ressources que les communes pourront adapter à leurs contextes.

2.3 Les arrangements de gestion

- A ce niveau, il est ressorti que les arrangements de gestion contenus dans le document respectent bien la nouvelle réglementation mise en place par le Gouvernement en matière de gestion des programmes et projets de développement, hormis l'ajout du « *cadre de concertation* ». La place et le rôle de ce cadre s'explique par la nécessité de créer une tribune d'échanges qui implique les bénéficiaires du projet en vue de mieux préparer les sessions des Comités de revue dont la composition est limitée ;
- Des suggestions ont été faites d'élargir les membres du Cadre de concertation à l'AMBF régional de la Boucle du Mouhoun et Le Fonds Permanent.

III. CONCLUSION GENERALE - RECOMMANDATIONS

Le Directeur Pays du PNUD a remercié l'ensemble des participants pour leurs contributions et commentaires très enrichissants qui seront pris en compte afin d'affiner davantage le document de projet. A la fin de la réunion, le CLEP a validé la modalité de la mise en œuvre du projet selon la modalité 2 de la Réglementation générale des projets et programmes (exécution directe par le PNUD), et proposé son adoption sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.



Hama Traoré
Team Leader Environnement et Energie,
Chargé du Programme